

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

100 % C.E.A.



PENSEZ AVANT D'AGIR

Madame la directrice,

Votre établissement se vide progressivement de ses forces vives, et pourtant vous êtes en train de valider de nouvelles organisations de brigades et de roulement sans, semble-t-il, en mesurer les conséquences sur le terrain.

Avant de décider et de valider des changements aussi importants dans l'organisation du service, il serait nécessaire d'écouter celles et ceux qui connaissent réellement les contraintes quotidiennes de l'établissement : **VOTRE PERSONNEL**.

Les surveillants savent déjà ce qui les attend.

Ils sont conscients des efforts supplémentaires qu'ils devront fournir et des conséquences que ces nouvelles organisations pourraient avoir sur leurs conditions de travail, leur fatigue, leur vie de famille et, surtout, la sécurité de l'établissement.

Ne prenez pas le risque de décider depuis un bureau de ce qui ne fonctionnera pas sur le terrain.

Vous avez la responsabilité de cet établissement. A ce titre, le SPS-CEA mais aussi tout le personnel attend de vous que vous preniez le temps d'écouter votre base, d'anticiper les conséquences de vos décisions et de ne pas vous engager dans une réorganisation dont les effets pourraient être lourds.

Ne jouez pas dans la cour des amateurs.

Elevez le débats, écoutez le terrain et surtout réfléchissez avant d'agir.

Le SPS-CEA, mais surtout **VOS SURVEILLANTS** exigent de la méthode, de l'anticipation et du courage, pas des décisions prises dans la précipitation.

Le bureau local

CD-MAUZAC

Le 04.09.2026